

**CULTURE,
JUSTICE AND LAW**

**LA CULTURE,
LA JUSTICE
ET LE DROIT**

1992

Edited by
Sous la direction de
H. Patrick Glenn, B.A., LL.B., LL.M., D.E.S., LL.D.
Monique Ouellette, B.A., LL.B., D.E.S.

CAJ

CANADIAN INSTITUTE
FOR THE ADMINISTRATION
OF JUSTICE

ICAJ

INSTITUT CANADIEN
D'ADMINISTRATION
DE LA JUSTICE



Les Éditions Thémis

Nouveaux rapports sociaux et transformations des sociétés contemporaines

Simon LANGLOIS*

INTRODUCTION	21
I. ACCENTUATION D'UN IMPORTANT EFFET DE GÉNÉRATION	21
II. RÉGRESSION DU MODE DE VIE FAMILIAL	23
III. LES MODES DE VIE: SOURCE DE DIFFÉRENCES SOCIALES	26
IV. REDÉCOUPAGE DES STATUTS SOCIAUX	27
V. PLACE ACCRUE DES FEMMES DANS LA SPHÈRE PUBLIQUE ET ÉMERGENCE DE NOUVEAUX RAPPORTS ENTRE LES SEXES	30
CONCLUSION	31

* Professeur titulaire, Département de sociologie, Université Laval et chercheur, INRS-Culture et société. L'auteur remercie Johanne Bujold, pour l'aide apportée dans l'analyse des données de Statistique Canada, et Madeleine Gauthier pour ses commentaires sur une première version de ce texte.

L'un des traits marquants des changements sociaux en cours dans les sociétés développées du monde occidental est probablement la remise en cause des rapports qui existent entre les grands groupements dont font partie les individus. Nous avons décidé d'esquisser dans les pages qui suivent, quelques transformations en cours qui marquent quatre groupements, quatre ensembles de rapports sociaux dans lesquels s'inscrivent les trajectoires individuelles, soit les générations, les familles et les types de ménages, les rapports établis sur le marché du travail et les rapports entre les sexes. Nous avons volontairement choisi d'analyser plus rapidement différents aspects en apparence éloignés, afin de bien marquer comment les individus font face en ce moment à des changements accélérés sur plusieurs plans à la fois.

I. ACCENTUATION D'UN IMPORTANT EFFET DE GÉNÉRATION

Les jeunes occupent des positions moins prestigieuses que les personnes plus âgées sur le marché du travail, ils ont moins de pouvoir et leurs revenus sont aussi moins élevés. Ces différences sont attribuables à un effet d'âge: dans toutes les sociétés, les jeunes ont moins que les plus vieux d'abord parce qu'ils sont jeunes. On parlera d'un effet de génération pour caractériser l'amélioration ou la dégradation de la situation relative d'une cohorte par rapport à d'autres cohortes ou encore d'un groupe d'âge donné par rapport à un groupe d'âge identique à une époque antérieure. L'effet de génération décrit les changements dans l'équilibre relatif qui existe entre les groupes d'âge dans le temps.

L'un des changements sociaux majeurs qui se dessine en ce moment au Québec est sans doute l'accentuation d'un important clivage entre les générations, marqué par la dégradation de la situation relative des jeunes en matière d'emplois, de revenus personnels et familiaux et de niveaux de vie. Les écarts qui séparent les jeunes des autres groupes d'âge s'élargissent et la part des emplois, des revenus ou des postes de pouvoir qui va aux jeunes est maintenant moins grande que la part reçue par les jeunes des générations antérieures. À un effet d'âge se superpose donc un effet de génération.

Cet effet de génération est d'abord visible sur le marché du travail. Les jeunes sont plus touchés par le chômage et la précarité de l'emploi que les personnes des autres groupes d'âge, mais aussi ils sont plus affectés que les jeunes des cohortes passées. Il y a donc dégradation dans le temps de leur situation relative. Lorsqu'ils sont actifs, les jeunes connaissent plus souvent que les autres — et plus souvent que les jeunes des générations passées — la précarité, le sous-emploi et l'absence de protection sociale.¹ Notons que cette «précarisation rend difficile, et déplace à un âge avancé, un établissement conjugal qui puisse déboucher sur un projet d'enfant».²

1. M. Gauthier, *L'insertion de la jeunesse québécoise en emploi*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

2. R.B. Dandurand, «La famille n'est pas une île. Changements de société et parcours de vie familiale» dans G. Daigle et G. Rocher, éds., *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992 aux pp. 357-383.

Les jeunes sont plus touchés, comme groupe, que les autres par les réductions de poste et par les réductions d'emploi dans les grandes entreprises et dans les appareils de l'État. Toutes les grandes entreprises, tant publiques que privées, ont réduit leur personnel régulier ou cherchent à le réduire, ce qui a pour effet pervers d'empêcher le remplacement normal des générations de travailleurs dans ces dernières. Les ministères et les organismes publics engagent moins de jeunes que dans le passé, et les grandes entreprises font de même. Dans plusieurs d'entre elles, la proportion des jeunes travailleurs — âgés de moins de 35 ans — a été fortement réduite, au point de compromettre à plus long terme l'équilibre normal entre les groupes d'âge au sein des entreprises.

L'effet de génération est nettement visible lorsqu'on analyse l'évolution des revenus.³ Ceux qui occupent un emploi à temps plein reçoivent des rémunérations moindres que les individus faisant partie des cohortes qui les ont précédés au même âge. En vieillissant, ils ne parviennent pas à effectuer un rattrapage de sorte que les inégalités entre générations s'accroissent. Pendant que les personnes les plus âgées améliorent globalement leur situation, les générations de jeunes voient leur condition relative se détériorer.

Les études sur cette question ont été effectuées, la plupart du temps, à l'aide de données individuelles. Nous proposons d'illustrer cet effet de génération en analysant plutôt l'évolution des revenus des ménages (après impôts), afin de donner une vue plus juste du niveau de vie réel. Entre 1969 et 1978, quel que soit l'âge de la personne de référence dans la population active, les familles ont connu à peu près la même augmentation de leur revenu disponible, soit 22 % (Tableau 1). La situation a changé par la suite. Après 1978, les jeunes familles n'ont pas réussi à suivre la tendance d'ensemble et elles se sont retrouvées déclassées par rapport aux autres. Le revenu réel disponible a baissé en 1990, comparé à 1978, d'environ 10 % chez les moins de 40 ans alors qu'il augmentait dans les familles dont la personne de référence avait plus de 50 ans (Tableau 1).

3. J. Myles, G. Picot et T. Wannell, *Les salaires et les emplois au cours des années 1990: évolution des salaires des jeunes et déclin de la classe moyenne*, Ottawa, Division des études sociales et économiques, Études analytiques, 17 juillet 1988.

Tableau 1
 Ratio du revenu total des ménages après impôt en dollars de 1990
 selon les groupes d'âge, ménages de deux personnes et plus,
 au total et grandes villes, Québec, 1969-1990

Âge	Total		Grandes villes	
	1978/1969	1986/1978	1978/1969	1990/1978
— 30	1,26	0,82	1,22	0,91
30-39	1,31	0,94	1,27	0,90
40-49	1,25	1,00	1,22	1,01
50-64	1,23	0,98	1,22	1,06
65 et +	1,16	1,01	1,05	1,16
Total	1,25	0,96	1,22	1,00

Source: Microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des familles, calculs de l'auteur.

La dégradation de la situation relative des jeunes donnera lieu, dans les années à venir, à un important débat sur les rapports entre générations lorsque de fortes pressions fiscales s'exerceront sur les plus jeunes. Retenons qu'un exemple. Le Régime de Rentes du Québec (et le *Canada Pension Plan*) prévoit hausser de façon continue et importante, au cours des 15 ou 20 prochaines années, les taux de cotisation afin de combler les insuffisances de fonds pour payer les prestations aux retraités de plus en plus nombreux.

II. RÉGRESSION DU MODE DE VIE FAMILIAL

L'un des changements majeurs observés dans la morphologie sociale est sans contredit la régression du mode de vie familiale. Il ne s'agit pas ici de prétendre que la famille est en train de disparaître ou de devenir marginale, loin de là. Nous entendons plutôt montrer que la famille a perdu de son importance comme cadre de la vie quotidienne des individus depuis deux ou trois décennies. Il s'agit là d'un changement majeur qui s'est effectué lentement et qui a été moins bien analysé que les mutations qui ont affecté les formes même de vie familiale, beaucoup mieux connues.⁴ Si la multiplicité des types de familles a été bien analysée depuis une vingtaine d'années, c'est moins le cas

4. R.B. Dandurand, *Le mariage en question. Essai socio-historique*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, et «Peut-on encore définir la famille?» dans F. Dumont, éd., *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990 aux pp. 49-66.

pour l'ensemble du cadre de vie, familial ou non, dans lequel évoluent les individus. Nous insisterons d'abord sur ce premier aspect.

Le mode de vie en solitaire a continué sa lente progression. Mais le changement majeur qui s'est produit dans les modes de vie ces dernières années est sans contredit la montée importante de la vie en couple sans enfant présent à la maison. Ce type de ménage s'impose de plus en plus et il a connu la plus forte progression depuis quinze ans comme milieu de vie pour une proportion croissante de personnes. En 1971, 10,7 % de la population vivait en couple sans enfant présent à la maison; en 1991, la proportion atteint près de 20 %. La très grande majorité de ces couples vivent seuls, et très peu d'entre eux cohabitent avec d'autres adultes. Plusieurs couples peuvent avoir des enfants qui ont quitté la maison, surtout après 55 ans, alors que d'autres n'en ont pas ou n'en ont pas encore. Dans les deux cas, la notion de couple n'a pas la même signification. Ces deux types ont cependant un trait commun: l'absence d'interaction quotidienne, dans le foyer, avec des enfants à charge.⁵

Parallèlement à ces deux changements — progression du mode de vie en solitaire et de la vie en couple — on observe une régression de la proportion des individus vivant en famille. Près de 80 % des individus vivaient dans ce type d'unités en 1971, contre 65% vingt ans plus tard. Ce changement est marqué car il s'est effectué durant un court laps de temps et il touche en fait un très grand nombre de personnes. Il y a quelques générations, la grande majorité des adultes passaient la majeure partie de leur vie en présence d'enfants et d'adolescents, souvent nombreux. Il y a maintenant une dissociation grandissante entre la vie de couple et la vie de parents. Le couple sans enfant présent acquiert une importance accrue comme mode de vie typique, entre la famille d'un côté et les ménages formés de personnes seules de l'autre.

La montée de vie en couple et de la vie en solitaire va sans doute s'accroître dans les années à venir, de même que la diminution de l'importance relative de la famille comme milieu de vie. Fait à signaler, c'est après 1970 que cette transformation des modes de vie s'est accélérée et tout laisse croire que le mode de vie familiale va régresser encore durant les années 1990. Les causes de ces changements sont bien connues, aussi suffira-t-il ici de les rappeler brièvement.

La taille des familles s'est rétrécie au fil des ans depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, ce qui a aussi contribué à réduire le nombre d'années que des parents passeront en moyenne à élever leurs enfants. Avoir deux enfants signifie passer environ 25 ans de sa vie en leur présence quotidienne, avant qu'ils ne quittent le foyer. En avoir 4 ou 5 signifiait passer 35 ou 40 ans de sa vie de couple en présence d'enfants. L'allongement de l'espérance de vie est le second facteur à rappeler. On vit plus longtemps, seul ou en couple, après le départ des enfants, ce qui contribue à faire augmenter le nombre de ménages où des adultes vivent sans la présence d'enfant.

5. R.B. Dandurand, dir., *Couples et parents des années quatre-vingt*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987.

Troisièmement, la baisse de la nuptialité a contribué à accentuer l'importance relative du couple. On se marie moins pour fonder une famille et plus de personnes cohabitent, mariées ou en union de fait, sans avoir d'enfants. Quatrième facteur: la montée de la proportion des jeunes couples sans enfant, qui s'explique en partie par le report de la venue des enfants et l'augmentation de l'âge moyen de la mère à la première naissance, qui est passé de 24,8 ans en 1971 à 26 ans en 1990. Enfin, nous identifions comme dernier facteur la mobilité des jeunes. Ceux-ci doivent souvent partir tôt de la maison pour travailler ou étudier à l'extérieur des municipalités où résident leurs parents. La poursuite plus fréquente d'études supérieures, au collège ou à l'université, est un puissant facteur centrifuge qui contribue à ce phénomène du départ des jeunes de leurs familles.

On objectera sans doute que la crise économique qui frappe plus durement les jeunes, force certains à habiter plus longtemps chez leurs parents, ce qui contredit la tendance évoquée ici. Cela est partiellement juste car ce dernier phénomène est, malgré tout, limité. Une étude récente de Monique Frappier⁶ effectuée à partir des recensements de 1971, 1981 et 1986 a montré que la proportion des jeunes qui résidaient avec leurs parents avaient fortement diminuée entre 1971 et 1981 et qu'elle avait légèrement remontée entre 1981 et 1986, période très difficile pour les jeunes sur le plan économique. La tendance de fond reste celle d'un départ assez précoce des jeunes du foyer familial.

Ayant perdu de son importance comme lieu ou mode de vie dans l'ensemble de la société, la famille s'est par ailleurs profondément transformée. Ces transformations étant bien connues,⁷ nous n'insisterons que brièvement. Deux aspects ont été particulièrement touchés: l'interaction entre les parents (et entre les parents et les enfants) et l'interaction entre les enfants. Les familles biparentales sont en régression et les familles monoparentales, en progression. Le nombre de personnes composant ces dernières est en hausse depuis quinze ans (+ 49 %); il s'établit à 10,1 % de l'ensemble de la population. Le nombre de personnes qui vivent dans une famille biparentale est le plus fortement en régression. Celle-ci reste, sur le plan synchronique, le milieu de vie typique d'une majorité d'individus. L'on note aussi une très forte progression des autres formes typiques de vie en dehors du cadre familial traditionnel.

Globalement, il apparaît que les unités dans lesquelles prend place la vie quotidienne des individus seront nettement plus petites et plus hétérogènes, tant sur les plans synchroniques que diachroniques. Si l'institution familiale reste le cadre principal de vie pour une majorité, une proportion importante — et en croissance rapide — de la population échappe à ce cadre caractéristique d'un moment plus restreint du cycle de vie des personnes. Au risque de

6. M. Frappier, *Revenus, chômage et insertion sociale des générations du baby boom 1971-1986*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993.

7. Dandurand, *supra* note 2.

surprendre, on peut avancer que la famille n'est plus la forme dominante qu'elle a déjà été. Trop de personnes y échappent, et le mode de vie familial tend maintenant à ne marquer qu'un moment du cycle de vie des individus, encore long certes, mais qui a tendance à se restreindre de plus en plus sous l'effet conjugué de la baisse de la fécondité et de l'allongement de l'espérance de vie.⁸ Cette mutation sociale importante entraînera des conséquences nombreuses.

Il découle des transformations qui affectent la famille et de la montée des modes de vie en solitaire et en couple que les milieux où prend place la vie quotidienne sont de plus en plus hétérogènes. La baisse de la natalité, la hausse des divorces, l'éclatement et la reconstitution des familles et le travail salarié des épouses ont créé des types et des modèles différents de ménages qui coexistent. L'on observe maintenant une pluralité de modes de vie. Il en va de même dans le cycle de vie des personnes. La réduction du nombre d'enfants, la naissance du premier enfant à un âge plus tardif et l'allongement de la vie en bonne santé ont provoqué des changements importants dans le déroulement de la vie. L'adolescence se prolonge, la période de la vie de couple avec enfants présents à la maison s'est raccourcie, l'étape du nid vide s'est étendue, de même que la période de la retraite active. Et il ne faudrait pas oublier l'avènement du quatrième âge, c'est-à-dire les dernières années de vie où la santé se détériore.

Bref, on vit plus longtemps; on vit différemment à diverses époques de la vie; on vit dans des types de ménages et de familles souvent fort différents les uns des autres. Et surtout, le mode de vie familiale occupe maintenant une place restreinte, tant au cours du cycle de vie que sur le plan macrosociologique.

III. LES MODES DE VIE: SOURCE DE DIFFÉRENCES SOCIALES

Les modes de vie familiaux entraînent une variation importante des conditions de vie, de la consommation et des besoins des ménages. Ces transformations sont lourdes de conséquences, notamment sur les inégalités entre individus et entre familles. Le statut social des individus et leur niveau de vie ne seront plus exclusivement dépendants de l'emploi occupé. Le type de ménage dans lequel chacun vit sera aussi de plus en plus pertinent dans le processus de détermination du statut socio-économique.

Ces changements dans les modes de vie entraînent de nouvelles formes d'inégalités. Le travail salarié des femmes mariées a contribué à maintenir la croissance du niveau de vie des familles ou les a empêchées de connaître une détérioration de leur situation. Le niveau de vie réel des personnes seules, des familles monoparentales et des ménages à revenu unique n'a pu croître ou se

8. M. Gauthier et J. Bujold, *Les antécédents et les conséquences de la baisse de la fécondité au Québec, 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992.

maintenir à un niveau élevé en l'absence d'apport supplémentaire. Il s'est donc creusé un écart plus prononcé entre les familles, selon qu'elles pouvaient compter sur deux revenus, sur un seul revenu (celui de l'homme, le plus souvent) ou sur aucun revenu. Ainsi, les familles monoparentales ont-elles vu leur situation relative s'aggraver: non seulement ne pouvaient-elles pas compter sur un second revenu, mais elles ont en majorité comme chef une femme, dont le revenu moyen est inférieur à celui de l'homme. Cela explique que les écarts et les inégalités de revenu entre les types de familles aient augmenté ces dernières années, plus rapidement que les inégalités entre les individus.

Le mode de vie urbain exerce aussi un attrait majeur, principalement sur les jeunes diplômés et en particulier, sur les jeunes femmes qui trouvent plus difficilement de l'emploi dans les régions périphériques. Certaines études démontrent que ces difficultés régionales n'expliquent pas à elles seules la mobilité des jeunes et leur départ des régions éloignées. Forcés de s'exiler ou de quitter leur milieu pour poursuivre des études supérieures, les jeunes les plus scolarisés sont davantage attirés par le mode de vie urbain qu'ils retrouvent à Montréal ou à Québec ou encore dans les métropoles régionales.⁹

IV. REDÉCOUPAGE DES STATUTS SOCIAUX

L'emploi est probablement le critère le plus important pour déterminer la place occupée par les individus dans la société. En conséquence, les mutations qui affectent le marché du travail apparaissent déterminantes pour expliquer l'évolution des statuts sociaux.

Durant les années 1950 et 1960, les grandes entreprises ont créé de nombreux emplois, bien rémunérés, occupés par des travailleurs souvent peu qualifiés et formés par les entreprises elles-mêmes. Entrer à l'ALCAN, à la CIP, au CN ou chez GM permettait non seulement d'avoir un bon emploi et un bon salaire, mais aussi d'avoir accès à un mode de vie. L'emploi dans les grandes entreprises est maintenant en pleine mutation, et en décroissance. Environ le tiers de tous les emplois se retrouvent dans les grandes entreprises comptant 500 personnes ou plus et cette proportion est en baisse depuis 25 ans (elle était à plus de 40 % au début des années 1970). C'est l'emploi dans les PME, et en particulier dans les petites entreprises, qui augmente le plus rapidement. Les grandes entreprises paient mieux leurs employés: elles versaient 44,8 % de l'ensemble des rémunérations en 1978, contre environ 40 % à la fin des années 1980. Si la part de l'emploi total augmente dans les PME, la part de l'ensemble des rémunérations versées par celles-ci augmente cependant beaucoup moins vite.

9. M. Gauthier et L. Mercier, *Les jeunes et la pauvreté*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, et M. Gauthier, éd., *Les nouveaux visages de la pauvreté*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987.

La stabilité d'emploi, quelle que soit la taille de l'entreprise, diminue fortement. En 1990, environ un travailleur sur deux occupait un emploi à temps plein, toute l'année (contre 58 % en 1971). La précarité ne touche pas seulement les jeunes. Elle affecte aussi les femmes, les travailleurs plus âgés et, en proportion croissante, les personnes qui ont entre 25 et 55 ans, soit le groupe le plus susceptible de travailler à temps plein. Le modèle de l'emploi stable et régulier est donc en train de changer de façon accélérée.

La montée du sous-emploi chez les diplômés et la hausse du chômage complètent le tableau d'ensemble qui marque une détérioration de la situation globale de l'emploi. Le chômage et le sous-emploi touchent maintenant des groupes de diplômés qui, jusqu'à récemment, échappaient à ces problèmes. Il y avait 3 000 ingénieurs à la recherche d'emploi en 1993 et les diplômés de plusieurs disciplines professionnelles (avocats, notaires, travailleurs sociaux, conseillers en relations industrielles, psychologues) ont aussi des problèmes d'emploi.

La demande d'emploi (ou l'offre de main-d'oeuvre) a augmenté, avec la hausse du taux de participation au marché du travail des femmes et des jeunes encore aux études et malgré une diminution de la participation au marché du travail observée chez les hommes âgés de plus de 55 ans. C'est dans le contexte de ces mutations qu'il faut situer les changements observables dans les statuts sociaux. La variance plus grande des situations sur le marché de l'emploi contribue à accentuer l'hétérogénéité sociale.

Les dernières données disponibles indiquent que les individus ont réussi à rattraper, en 1991, le niveau de revenus réels moyens qu'ils avaient quinze ans auparavant. Il n'y a pas eu de croissance réelle des revenus individuels durant cette période, contrairement à l'activité des années de forte croissance. Le PIB par habitant a augmenté, durant cette période, plus vite que le revenu individuel. N'y a-t-il pas ici un paradoxe ou une contradiction? Comment la société peut-elle être plus riche alors que stagnent les revenus individuels moyens? La réponse est simple: la société est globalement plus riche parce que plus d'individus travaillent. La hausse du taux de participation des femmes et des jeunes au marché du travail a contribué à faire augmenter le PIB par habitant. Les revenus personnels moyens ne suivent pas car les jeunes et les femmes nouvellement entrées sur le marché du travail gagnent moins que les autres travailleurs.¹⁰

10. S. Langlois, «Anciennes et nouvelles formes d'inégalités et de différenciation sociale au Québec» dans F. Dumont, éd., *La société québécoise après trente ans de changements*, Québec, IQRC, 1990 aux pp. 81-98. Du même auteur: «Le choc de deux sociétés globales» dans L. Balthazar, G. Laforest et V. Lemieux, dir., *Le Québec et la restructuration du Canada 1980-1992*, Québec, Septentrion, 1991 aux pp. 95-108; «Niveaux de vie et consommation durant les années 1960 à 1990: l'avènement de nouveaux rapports sociaux» dans P. Lanthier et G. Rousseau, eds., *La culture inventée*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992 aux pp. 303-316.

Si le PIB par habitant a augmenté plus vite que le revenu individuel, qu'en est-il du revenu familial moyen? Deux facteurs ont joué en sens inverse sur l'évolution dans le temps de ce dernier. D'un côté, le fait qu'il y ait plus de membres au travail — notamment les épouses — a fait augmenter le revenu familial plus vite que le revenu individuel moyen. Mais de l'autre, les divorces et le retrait prématuré des hommes âgés, usés par le travail ou mis à pied dans les entreprises qui ont rationalisé leur personnel, ont contribué à faire baisser les revenus familiaux. Lors d'un divorce, deux ménages sont créés en remplacement d'un seul, ce qui affecte à la baisse le revenu moyen de ceux-ci. Une épouse qui revient sur le marché du travail peut faire diminuer le salaire moyen des personnes mais elle provoque une augmentation du revenu familial moyen. L'analyse de la situation socio-économique est donc complexe et elle donne des résultats différents selon que l'on considère les revenus individuels, les revenus des ménages et des familles ou encore le PIB par habitant.

En résumé, au Québec comme ailleurs en Amérique du Nord, l'accroissement récent de la richesse a été davantage lié à un plus grand investissement dans le travail: le niveau de vie a augmenté, parce que l'on a travaillé davantage.¹¹ Or, on ne pourra pas indéfiniment accentuer cette tendance. Déjà, les jeunes couples doivent compter sur deux pourvoyeurs pour avoir accès au mode de vie de la classe moyenne. Aussi faut-il craindre un certain essoufflement, à court et à moyen termes, du modèle de croissance nord-américain.

Durant les années 1960 et 1970, l'intervention de l'État a réduit les inégalités socio-économiques individuelles et familiales par le biais de l'impôt sur le revenu et par la mise en place de différentes politiques de redistribution des revenus. Cette tendance s'est arrêtée à la fin des années 1970. Durant les années 1980, l'action étatique a tout au plus neutralisé l'action de facteurs qui, autrement, auraient provoqué l'apparition de plus fortes inégalités. L'inégalité devant l'emploi s'avère déterminante pour expliquer la hausse des inégalités observables durant les années 1990. Deux autres facteurs s'ajoutent à ce dernier, ce qui rend la situation encore plus complexe. D'un côté, le patrimoine des ménages — en particulier des ménages âgés — a considérablement augmenté. Or ces ressources sont très inégalement réparties: 20 % des ménages contrôlent plus de 80 % de cette richesse. À ce facteur s'ajoutent les mutations qui caractérisent les modes de vie: double revenu, divorce, présence d'enfants, familles nombreuses, etc. Ainsi, le travail salarié des épouses a permis de combler les insuffisances du revenu individuel des maris pourvoyeurs durant les années 1980. En revanche, les familles monoparentales se sont retrouvées déclassées — en termes relatifs — parce qu'un plus grand nombre de ménages ont pu compter sur au moins deux revenus (c'est le cas d'environ 60 % des ménages, ou de 80 % chez les plus jeunes ménages formés par deux conjoints).

11. H.-H. Noll et S. Langlois, «Employment and Labour Market Change: Toward two Models of Growth» dans S. Langlois, T. Caplow, W. Glatzer et H. Mendras, édés., *Convergence or Divergence? Comparing Recent Social Trends in Industrial Societies*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1994.

À cette tendance s'ajoute l'aggravation de la pauvreté chronique et de la pauvreté visible, principalement dans les grandes villes et dans certains quartiers de Montréal et de Québec. Les mesures de faiblesse du revenu et de la pauvreté, tant relative qu'absolue, sont à la hausse. Il y a de plus en plus de pauvres dans une société de plus en plus riche.

V. PLACE ACCRUE DES FEMMES DANS LA SPHÈRE PUBLIQUE ET ÉMERGENCE DE NOUVEAUX RAPPORTS ENTRE LES SEXES

La condition des femmes se transforme rapidement au Québec et cette tendance va s'accélérer. Globalement, les femmes accentuent leur présence dans la sphère publique entendue au sens large: école et université, marché du travail, sphère du pouvoir, groupes de pressions, etc. Ce n'est pas notre propos de dresser un bilan des acquis et des problèmes qui restent à résoudre.

Les femmes ont déjà effectué un important rattrapage dans le contingent des diplômés, sauf en sciences pures où les changements sont moins rapides. Elles occupent plus de place dans un grand nombre de professions et certaines d'entre elles se féminisent rapidement (médecine, droit, ingénierie, administration). Les femmes accentuent aussi leur présence dans les entreprises, aux échelons moyens et supérieurs. Certains emplois restent fortement féminisés, mais cela ne signifie pas que toutes les femmes les occupent. Plusieurs types d'emploi sont encore largement détenus par des hommes (dans la construction et l'industrie lourde, notamment) où la situation est peu susceptible de changer à court terme. Les mutations observables dans la structure des emplois se font plus rapidement en haut de l'échelle, dans la catégorie des emplois supérieurs, professionnels, techniques et d'encadrement. Cette tendance devrait se poursuivre à court terme et on peut s'attendre à un meilleur équilibre entre les deux sexes dans ce type d'emploi, mais non dans les emplois dits de niveaux inférieurs.

Les femmes ont aussi effectué d'importants gains dans l'égalité salariale et l'équité d'emploi. L'indicateur le plus connu et le plus cité — le rapport du revenu d'emploi moyen des hommes et des femmes — ne donne pas une idée précise de la situation. Au total, les femmes actives à temps plein retirent environ 70 % de la rémunération moyenne des hommes. Il faudrait ici un long développement pour analyser et critiquer cette mesure, et pour en examiner d'autres. Signalons seulement que la présence de plusieurs générations de femmes masque les gains réels des cohortes de femmes plus jeunes. Les écarts salariaux entre hommes et femmes sont moins prononcés chez les plus jeunes. On sait aussi que les hommes à temps plein travaillent plus d'heures que les femmes en emploi à temps plein. Ceci dit, l'écart entre les revenus de travail des hommes et des femmes persiste et il s'atténue lentement.

L'équité en emploi est une revendication importante des groupes de femmes et de plusieurs syndicats. La revalorisation des échelles de certains corps d'emploi féminisés et sous-payés, à peu près inexistante il y a dix ans, commence à se répandre. Il est à prévoir que les femmes feront des gains de ce côté au cours des prochaines années, ce qui devrait contribuer à la diminution des écarts globaux de rémunération notés plus haut.

Les femmes accentuent enfin leur présence dans les sphères du pouvoir et dans les partis politiques, sans doute plus rapidement au Québec et au Canada qu'aux États-Unis, en France ou en Allemagne. Cette tendance marque un changement récent dans la condition des femmes.

Les rapports entre hommes et femmes ne reflètent pas encore les changements qui ont marqué la condition des femmes, bien loin de là. D'où un autre terrain de tension et de redéfinition des rôles, et en particulier des rôles masculins. Il est probablement juste de soutenir que la condition des hommes change moins rapidement que celle des femmes. Ceux-ci sont et seront encore amenés à changer au cours des prochaines années.

CONCLUSION

Il ressort de cette esquisse, l'impression que les individus font face à une accélération du changement qui touche l'ensemble des rapports sociaux dans lesquels ils sont impliqués. La variance des combinaisons d'éléments qui fixent le statut des individus et qui déterminent leur place dans la société est probablement plus grande qu'elle ne l'a jamais été auparavant. La société apparaît plus différenciée en sous-groupes et en sous-ensembles parce que les combinaisons possibles sont maintenant beaucoup plus nombreuses.

Il résulte de ces transformations sociales contemporaines deux grands types de diagnostics qui s'opposent pour donner des clés d'interprétation. D'un côté, on insiste sur l'idée de rupture et de discontinuité radicale. L'ordre ancien se brise et s'effrite, alors que se met en place une nouvelle logique sociale qui va affecter toutes les sphères d'activité et tous les rapports sociaux. De l'autre, on parle d'un monde mouvant, indéterminé. Nous n'avons devant nous que la certitude de l'incertitude, pour reprendre une expression de N. Luhmann.¹² Il est encore trop tôt pour trancher entre les deux interprétations. À leur façon, les thèses de la rupture et de l'indétermination marquent bien qu'un nouvel ordre social émerge sous nos yeux. Il reste à mieux en cerner les contours, et à dégager la logique selon laquelle il se construit sous nos yeux.

12. N. Luhmann, *The Differentiation of Society*, New York, Columbia University Press, 1982.